

Préface

André Léo fut longtemps une inconnue célèbre¹. Elle figure dans des notes, au milieu d'un paragraphe, au détour d'une page, mais reste encore méconnue dans tel ouvrage sur la Commune de Paris, négligée dans telle histoire littéraire ou ignorée dans tel essai sur l'éducation. D'elle, Michelle Perrot évoque « une héroïne dont la méconnaissance de son parcours étonne tant il est à la fois signifiant et romanesque² ». De son vrai nom, Léodile Béra, puis Léodile Champseix, André Léo est une précurseuse à plus d'un titre et incarne les combats menés par des femmes dans une société dominée par les hommes. Elle n'a cessé, fidèle à ses convictions, dans la presse, au théâtre, dans son œuvre romanesque, dans des salles clairsemées ou bondées, à la tribune de congrès, de dénoncer les inégalités et les oppressions tout en proposant d'autres manières de faire de la politique, de condamner la violence, de promouvoir une véritable éducation pour les filles, condition indispensable à l'égalité entre les sexes et à l'édification d'une société « humanitaire ». Elle se voulait non pas révoltée mais réformatrice³. Plus tard, si elle dénonce le cynisme et la cruauté des « égorgeurs » de la Commune, responsables de 15 000 ou 20 000 victimes, elle fait aussi entendre une voix désillusionnée, qui n'était pas pour autant un renoncement. En effet, écrit-elle, « qui n'a rien à gagner, immédiatement du moins, au succès de la Révolution ? la femme encore. C'est de l'affranchissement de l'homme qu'il est question, non du sien⁴ ». Néanmoins, elle n'a jamais cessé d'écrire, même si une grande partie de son œuvre est longtemps restée dans les vieux tiroirs de l'histoire. Un an avant sa mort elle fait paraître, *Coupons le câble*, un pamphlet anticlérical⁵.

1. En 1979, à Padoue, Fernanda Gastaldello soutient une thèse intitulée *André Léo. Quel socialisme ?* Elle est également l'auteure de *André Léo (1824-1900). Femme écrivain au XIX^e siècle*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, coll. « Cahiers du Pays chauvinois », n° 26, 2001, 54 p. Elle établit la première bibliographie des œuvres d'André Léo. Bibliographie complétée ensuite sous la direction de Cecilia Beach, professeur de littérature française et directrice des études sur le genre d'Alfred University dans l'État de New York, et désormais disponible sur le site de l'Association des amis d'André Léo : [<http://www.andreleo.com/>]. Cette bibliographie figure également dans *Les Vies d'André Léo*, voir *infra*.
2. Michelle PERROT, « Préface », in Frédéric CHAUVAUD, François DUBASQUE, Pierre ROSSIGNOL et Louis VIBRAC (dir.), *Les Vies d'André Léo. Romancière, féministe et communarde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2015, p. 7.
3. ANDRÉ LÉO, *La Femme et les moeurs*, ²1990 (1869), p. 102-103 ; ³2025, p. 36.
4. La *Sociale*, 8 mai 1871. Voir la présentation de Michelle PERROT, intitulée « André Léo ou la cause de l'insurrection », du texte d'ANDRÉ LÉO, *La Guerre sociale*, Le Pré Saint-Gervais, Le Passager clandestin, 2011, p. 9-24.
5. ANDRÉ LÉO, *Coupons le câble*, Paris, Fischbacher, 1899, 82 p. Voir aussi l'édition annotée par Alice Primi, Paris, Éditions Dittmar, 2012, 116 p.

Son premier grand roman, *Un mariage scandaleux*⁶, publié d'abord en feuilleton, édité en 1862 par la librairie Hachette, est signé d'un nom d'emprunt, pseudonyme forgé à partir des prénoms de ses enfants. Elle y dénonce, grâce à la fiction, l'enfermement des épouses et les unions de convenance. Dans ce livre, récit d'une mésalliance aux yeux des contemporains, une jeune femme appartenant à la bourgeoisie épouse un jeune paysan. La forme romanesque adoptée – *Un divorce*, *Jacques Galéron*, *Les Deux filles de Monsieur Plichon*, *Aline-Ali*, *Le Père Brafort* et d'autres – lui permet de défendre la cause des femmes. Au début du siècle suivant, Virginia Woolf a mis en relief la difficulté pour des femmes d'écrire des romans. Il fallait d'abord, affirme-t-elle en 1931, « tuer l'ange du foyer », puis parvenir à surmonter de nombreux préjugés⁷. Mais quitter la fiction romanesque pour s'aventurer vers d'autres territoires de l'écrit, s'avère encore plus ardu. Les critiques, penseurs masculins et hommes politiques⁸ peuvent difficilement pardonner à une femme de prendre la plume pour signer un article ou composer un roman, mais il devient impensable qu'une femme puisse écrire un essai⁹. Pour eux, il ne peut s'agir que d'un texte éventé, empli de niaiseries qui le disputent au pédantisme de quelques formules, et à la fatuité de son auteure qui devrait se contenter de la « littérature de ménage¹⁰ ».

André Léo, qui a eu plusieurs vies¹¹, fut femme de lettres, mais aussi républicaine, socialiste, communaliste¹² et féministe, même si ce dernier mot n'a pas encore d'existence. Il faut attendre les débuts des années 1890 pour que le terme désigne un mouvement d'émancipation. Son grand livre *La Femme et les mœurs. Liberté ou monarchie* s'avère un jalon essentiel de ce que Yannick Ripa, dans une synthèse lumineuse, a appelé « les prémices de la première vague féministe¹³ ». En effet, dans *La Femme et les mœurs*, ouvrage publié en 1869, André Léo livre une charge argumentée contre la société patriarcale et ses défenseurs. Si on sait peu de choses sur la réception de cet essai, celui-ci est conçu comme une sorte de manuel accessible à toutes et tous, car dans le monde des idées se rencontrent nombre « de vérité en lambeaux » et quantité « d'assertions tranchantes¹⁴ ».

André Léo n'hésite pas à prendre la plume pour ferrailer contre Proudhon, auréolé d'une immense renommée. Les idées misogynes du théoricien,

6. Réédité par l'Association André Léo, Association des publications chauvinoises, coll. « Cahiers du Pays chauvinois », 2000, 188 p.

7. Virginia WOOLF, « Des professions pour les femmes », traduit et publié en 2021, dans Virginia WOOLF, *Être femme*, Paris, Éditions La Variation, 2021, p. 53-69.

8. Voir en particulier, pour des périodes plus contemporaines mais avec une perspective historique, Mathilde LARRÈRE et Aude LORRIAUX, *Des intrus en politique. Femmes et minorités : dominations et résistances*, Paris, Détour, 2017, 223 p.

9. Sur cet aspect, voir Michèle LE DOEUFF, *Le sexe du savoir*, Paris, Aubier, coll. « Alto », 1998, 378 p. Voir aussi ce qu'en dit André Léo dans son roman *Aline-Ali*, thème évoqué plus bas, p. (99)-(100).

10. Pour une vue d'ensemble, voir Monique DE SAINT MARTIN, « Les femmes "écrivains" et le camp littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, 1990, p. 52-56.

11. Voir note 2, p. (15).

12. Voir en particulier, Carolyn J. EICHNER, *Franchir les barricades. Les femmes dans la Commune de Paris*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles », 2020, 312 p.

13. Yannick RIPA, « Les prémices de la première vague féministe », in *Histoire féminine de la France. De la Révolution à la loi Veil*, Paris, Belin, coll. « Références », 2020, p. 313-332.

14. ANDRÉ LÉO, *La Femme et les mœurs*, 1869, p. 125-126; ²1990, p. 102; ³2025, p. 35.

journaliste, député et polémiste le plus populaire de 1848 peuvent apparaître simplistes, mais elles étaient partagées par un grand nombre de contemporains – y compris Auguste Comte, Michelet ou Schopenhauer. Les hommes sont des êtres musculeux ; à eux appartiennent toutes les prérogatives de la force. Il leur est dévolu de protéger, mais aussi de maintenir sous leurs coupes, femmes et enfants. Le principal attribut des femmes est la beauté, écrit-il dans *La Pornocratie ou Les femmes dans les temps modernes*, ouvrage tardif mais qui reprend les idées développées dans *De la justice dans la Révolution et dans l'Église* (1858) et largement diffusées. Les femmes doivent rayonner uniquement dans le « domicile conjugal ». Il affirme une nouvelle fois que « l'homme est plus fort [...] la femme [...] moins vigoureuse », d'où « la supériorité de la force physique chez le sexe mâle », bref l'homme est pour elle « un maître, surtout un maître¹⁵ ». Sur tous les plans, la femme s'avère différente, par nature, mais surtout inférieure, par essence, à l'homme ; de la sorte l'égalité entre les sexes n'est qu'une fiction. Sur le plan intellectuel, une femme ne peut rivaliser avec un homme. Adeptes de la théorie des germes, Proudhon affirme que les femmes n'en produisant pas, ne peuvent donc pas être intelligentes même s'il leur arrive d'en donner l'illusion.

Ces conceptions sommaires, mais redoutables et funestes, confortent les représentations du monde patriarcal dépeint comme le seul possible. Venins pernicieux, car inoculés dès l'enfance, elles confortent la hiérarchie entre les sexes et la « subordination » du deuxième d'entre eux au premier. *La Femme et les mœurs* est donc un livre essentiel dans lequel les femmes ne sauraient être ravalées au rang d'« objets », et « écartées de presque toutes les fonctions sociales ». La Monarchie qu'André Léo dénonce est celle du système patriarcal, de la « petite monarchie absolue » de « chaque être masculin¹⁶ », du culte de la force, de la famille voulue par le Code civil de 1804.

Le « traité » d'André Léo voit le jour la même année où Noémi Reclus, Élie Reclus et elle-même fondent la Société de la revendication des droits de la femme. 1869 est bien une année charnière car de l'autre côté de la Manche, John Stuart Mill publie, à Londres, avec le concours de son épouse, Harriet Taylor Mill, *The Subjection of Women* qui entend battre en brèche les mêmes conceptions justifiant la domination masculine¹⁷. Toujours en 1869, André Léo accroît son audience en collaborant au *Siècle* tandis que ses articles sont accueillis dans le *Droit des femmes*, hebdomadaire fondé par Léon Richer et soutenu par Maria Deraismes.

La publication de *La Femme et les mœurs* à la fin du Second Empire a aussi une histoire que retracent dans les pages qui suivent Monique Biarnais, Alice Primi, Jean-Pierre Bonnet. Puis s'ensuit, à la fin du XIX^e siècle, une longue période

15. Pierre Joseph PROUDHON, *La Pornocratie ou Les femmes dans les temps modernes*, Paris, A. Lacroix, 1875, p. 13, 19, 23 et 263.

16. ANDRÉ LÉO, *La Femme et les mœurs*, 1869, p. 131 ; ²1990, p. 106, ³2025, p. 37.

17. Voir la traduction d'Émile Cazelles, John Stuart MILL, *De l'assujettissement des femmes*, Paris, Guillaumin et C^{ie}, 1869, 201 p.

d'oubli progressif¹⁸. En 1990, les éditions Du Lérot¹⁹ décident de le publier à nouveau. Et puis grâce à la politique de numérisation le livre est désormais disponible sur Gallica, le site de la Bibliothèque nationale de France, mais sans appareil critique. La présente édition, accueillie par les Presses universitaires de Rennes, enrichie de textes d'André Léo et d'un appareil scientifique, a été voulue par l'Association André Léo. Grâce à son soutien, on pouvait déjà lire la biographie que lui a consacrée Alain Dalotel²⁰, de nouvelles éditions d'*Aline-Ali*²¹, et de *Marianne*²², les publications du *Père Brafort*²³, des *Écrits du temps de guerre*²⁴, suivre des manifestations mémorielles.

Passer du roman au conte pour enfants, du feuilleton à l'essai, du récit à la dénonciation, du compte rendu à la critique la plus serrée sont autant de façons, pour André Léo, d'entrer dans l'arène publique, de louvoyer parfois, de marcher toujours avec hardiesse, et de faire entendre sa voix auprès des hommes et des femmes de son époque en faveur de la liberté et de l'égalité comme de celles et ceux d'aujourd'hui. Et si le lectorat a bien changé depuis 1860, les idées neuves de *La Femme et les mœurs* demeurent encore d'actualité.

Frédéric CHAUVAUD

18. En 1983 a été créée à Poitiers l'Association André Léo, aujourd'hui domiciliée à Lusignan, qui entend faire connaître la vie et l'œuvre d'André Léo.

19. Qui avaient déjà publié : ANDRÉ LÉO, *Une journaliste de la Commune* (ouvrage collectif, revue le *Lérot rêveur*, n° 44, mars 1987, 80 p.).

20. Alain DALOTEL, *André Léo (1824-1900). La Junon de la Commune*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 2004, 199 p. Lire aussi Françoise TARRADE, *André Léo. Une femme entre deux luttes, socialisme et féminisme. Récit biographique*, Cœuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2020, 258 p.

21. ANDRÉ LÉO, *Aline-Ali*, nouvelle édition présentée et annotée par Cecilia Beach, Caroline Granier et Alice Primi, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, coll. « Cahiers du Pays chauvinois », n° 41, 2011, 184 p.

22. ANDRÉ LÉO, *Marianne*, préface de Fernanda Gastaldello, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, coll. « Cahiers du Pays chauvinois », n° 31, 2006, 213 p.

23. Texte établi et annoté par Alice Primi et Jean-Pierre Bonnet, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Textes rares », 2020, LIV, 365 p.

24. Textes établis par Jean-Pierre Bonnet, avant-propos de Michel Cordillot : ANDRÉ LÉO, *Écrits du temps de guerre*, Cœuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2021, 610 p.